

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	30.06.2014			DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s): Conseil d'Etat	Lié à:
Titre: Amendement portant modification du projet de la loi sur la promotion de l'agriculture (LPAgr)	ad 14.004
<p>Contenu:</p> <p>Article 42, note marginale, alinéa 1 lettre a; alinéas 2 et 3 (abrogés) Note marginale: <i>d) ressources (suppression de: et comptes)</i> a) une subvention annuelle en faveur des actions de promotion, versée par le fonds <i>agricole et viticole</i> et déterminée par le Conseil d'Etat;</p>	
<p>Motivation (facultatif):</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER